

Juillet
2024

MAZIÈRES FLASH

n°247

Le bulletin d'information mensuel de la commune



16 juillet

Découverte badminton (BACH)

06 septembre

Portes ouvertes (Palet)

08 septembre

Vide greniers (Comité des fêtes)

21 septembre

Concours (Amicale Pétanque)

28 septembre

Matinée citoyenne (commune)

29 septembre

Randonnée des bois (Cyclo)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr

www.mazieres-en-mauges.fr



Le Conseil Municipal, en bref

Aménagement de bâtiment

Un contrat de MO a été signé pour requalifier le bâtiment jouxtant la salle polyvalente composé de l'ex foyer des jeunes et le garage attenant pour créer un club house avec une salle de convivialité, bar, bureau réserve et salle de réunions. Également, une mise aux normes accessibilité des sanitaires et un auvent de liaison entre celui ci et le foyer seront réalisés. Le cotraitant de l'architecte THOLIA chargé du marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du centre technique municipal, à savoir l'agence MEDIA METRE, a présenté un avant projet sommaire estimé à 149 400 HT avec un taux de rémunération de 8%.

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale de Mazières

Une subvention de 115,92 € est versée au CCAS pour permettre le versement d'une aide financière exceptionnelle à une famille en difficulté.

Renouvellement de la Convention globale territoriale

Fruit d'un travail engagé fin 2023, la nouvelle Convention territoriale globale (CTG) est maintenant approuvée par toutes les communes. Ce dispositif, d'une durée de 4 ans (2024 à 2028) conclu avec la CAF, sert de cadre réglementaire pour le partenariat à intervenir avec les collectivités et les modalités de financement sur le champ d'intervention sociale partagé. Les cinq enjeux prioritaires sont les suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et services. Ces orientations se déclinent en un plan d'actions qui seront, soit du ressort de la commune, soit du ressort de l'agglomération. Pour coordonner tout ce travail à l'échelle intercommunale et cette CTG, une Convention de Coopération Intercommunale, qui définit les missions des chargées de coopération, est signée. Leurs coûts seront partagés entre les parties prenantes, à savoir 40% pour les communes et 60% pour l'agglomération, après déduction de la participation de la CAF. Pour Mazières, cela représente pour l'année 2024, un montant maximum de 563,97 €.

Création poste adjoint technique (aide cuisine)

Un poste d'adjoint technique à 13,5/35ème est créé au restaurant scolaire pour assurer les missions de second de cuisine et service en salle.

Modification temps de travail (agent périscolaire matin)

Le temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation créé il y a 1 an à l'accueil périscolaire est ajusté et passe de 2.08/35ème à 2.48/35ème.

Supérette API

La société API confirme pour l'instant l'abandon de leur projet d'implantation d'une supérette connectée sur Mazières. Lors de la prévalidation, notre commune était annoncée à 7 minutes d'un centre commercial. Or, après finalisation du dossier, le porteur de projet a constaté que Mazières était à moins de 4 minutes d'un supermarché. Il s'agit d'une erreur de la société API. Cette situation ne leur permet pas, d'une part, de répondre à leur promesse puisque notre commune bénéficie déjà d'un service alimentaire à proximité. D'autre part, une telle implantation représente un risque et ne garantit pas la pérennité de leur activité.

Ancien foyer du foot

L'ancien foyer du foot est en cours de déconstruction.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 06 septembre 2024 à 20 h 00

BACH Tour

MARDI 16 JUILLET 2024

Venez découvrir le Badminton



De 6 à 99 ans
Animations Sportives
Gratuites

Jeunes : 18h - 19h
Adultes : 19h - 22h

MAZIERES EN MAUGES



Pour participer, je m'inscris

Salle polyvalente,
1 rue de la Forêt
49280 Mazières en Mauges




AVEC HISTOLOGE,
SORTEZ DU MAL LOGEMENT !

www.histologe.beta.gouv.fr

VOTRE PLATEFORME GRATUITE POUR SIGNALER VOS
PROBLÈMES ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LEUR RÉOLUTION.



Une nouvelle plateforme numérique pour signaler et
traiter le mal logement en Maine et Loire

Vous constatez des problèmes dans votre logement : des infiltrations d'eau, des moisissures, un manque de ventilation, des difficultés à chauffer, un risque électrique, des défauts d'équipement ou d'entretien... Vous en avez parlé à votre propriétaire mais ça ne change pas.

Vous pouvez signaler votre situation de mal logement au Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne grâce à la nouvelle plateforme histologe.beta.gouv.fr.

HISTOLOGE est un service numérique, public et gratuit, facilement accessible depuis un ordinateur, un téléphone, une tablette. En quelques clics, vous expliquez les problèmes rencontrés, vous communiquez vos coordonnées, vous déposez des commentaires et des photos. Votre dossier sera ensuite transmis aux services compétents qui traiteront votre demande et engageront les actions nécessaires. Vous serez recontacté et vous recevrez régulièrement des informations sur l'avancement de votre dossier.

Comité des fêtes

Le comité des Fêtes vous informe que le Vide Greniers aura lieu cette année **Dimanche 8 Septembre** sur l'esplanade de la Gagnerie.

Amis exposants (Maziérais ou non), les réservations peuvent se faire dès maintenant en cliquant sur le lien "Payasso" <https://www.payasso.fr/comitefetesmazieres/inscriptionvidegrenier> (réservation et paiement sécurisé) ou en adressant un mail à : comitefetesmazieresenmauges@gmail.com

Pour 2024, le tarif reste à 3 euros le mètre linéaire. Accueil des exposants à partir de 6 heures.

Ouverture au public de 8h à 17 heures.

Le Comité des Fêtes vient d'acheter 20 tables pliantes en résine afin de les proposer à la location aux Maziérais et aux associations. Ces nouvelles tables sont de dimensions raisonnables (183 x 76 x 74 cm) et se rangent facilement dans le coffre d'une voiture. Elles peuvent accueillir 6 à 8 personnes et pèsent environ 12 kg chacune.

Comme pour l'ensemble du matériel, la location est gratuite pour les associations Maziéraises et payante pour les particuliers et les associations limitrophes.

Le tarif est de 5 euros par table pour les particuliers et 7 euros pour les Associations limitrophes et pour les CSE (lors d'événements non lucratifs).

Pour consulter la liste du matériel disponible vous pouvez vous rendre sur Intra-Muros. Puis : Service Vie locale : Associations Comité des Fêtes Télécharger la pièce jointe

La sélection du mois

Ce roman a été assez médiatisé pour qu'on sache qu'il ne s'agit pas d'un récit de vacances léger comme l'écume de mer. Cela semble pourtant le cas au début où le livre nous plonge dans l'atmosphère insouciance d'adolescents en vacances sur l'île de Ré, dans les années 80.

Mais très vite la tension monte de façon souterraine, presque invisible mais implacable, et les rivalités viennent fendiller ce quotidien trop calme. Puis le drame surgit...

Venez vous laisser tenter par ce roman qui a tout à fait sa place dans nos lectures estivales et qui vous happera dès les premières pages. Bel été et bonnes lectures à tous.

Au plaisir de vous recevoir dans notre bibliothèque



Les actualités de Chloro'Fil

Chanteloup-les-Bois, Mazières-en-Mauges, La Tessouaille, Nuaillé, Toutlemonda, Trémontines, Vezeins

CHLORO'fait SES JEUX

Du lundi 08 au vendredi 12 juillet 2024

ANIMATIONS/INITIATIONS/DÉMONSTRATIONS/DÉFIS



Inscrivez vous

02 41 55 93 41
40 bis Rue de la Libération
49340 Nuaillé

